

albuminuriques ont caractérisées non pas par les infarctus blancs de Fehling mais par les foyers hémorragiques intraplacentaires, qui se font dans les tissus des villosités. Ces foyers hémorragiques n'appartiennent nullement à l'organisme fœtal et ce sont eux qui, en déterminant le décollement prématuré du placenta, tuent le fœtus. Cependant, l'hémorragie intra-placentaire peut devenir assez considérable pour compromettre la vie de la mère.

L'infarctus blanc, lui, n'est que le reste d'un foyer hémorragique ancien. En effet, ce foyer est constitué, au début, par une cavité remplie de sang liquide. C'est la lésion primitive. Puis le sang se coagule et présente d'abord l'aspect de la gelée de groseille ou de cassis. Peu à peu, l'infarctus perd sa coloration foncée ; la matière colorante du sang disparaît et l'infarctus devient successivement couleur chocolat, puis jaune, et enfin présente la coloration spéciale de l'infarctus blanc. Quant aux lésions vasculaires, qui sont la cause des hémorragies placentaires, elles portent aussi primitivement sur les vaisseaux de la mère.

Les lésions placentaires sont variables : tantôt l'infarctus est limité par le tissu villositaire normal, tantôt par la caduque. Les villosités qui entourent l'infarctus sont plongées dans l'espace sanguin ou dans la masse fibrineuse ; dans le premier cas, elles sont peu lésées, dans le second, elles présentent des lésions très accusées qui peuvent aller jusqu'à l'atrophie.

Pour M. Pinard ces foyers hémorragiques sont si caractéristiques de l'albuminurie que l'examen de placenta présentant ces lésions lui a permis de reconnaître une albuminurie qui avait passé inaperçue. Réciproquement par la constatation de l'albumine dans les urines il a pu diagnostiquer une hémorragie placentaire.

LES CHIFFRES PARLENT PAR EUX-MÊMES

Dans le courant de l'année dernière, MM. John Wyeth & Bros, ont vendu au-delà de 500,000 bouteilles de leur préparation nutritive, l'Extrait Liquide de Malt, et ils déclarent que chaque mois la demande augmente. Il n'est pas seulement tenu en faveur par le public, mais la profession médicale dans tout le Dominion n'a pas d'hésitation à endosser tous les mérites qu'on revendique en sa faveur. M. J. B. McConner, médecin et l'un des principaux chirurgiens de Montréal, dans une lettre datée du 6 octobre dit : " J'ai, depuis un grand nombre d'années, souvent prescrit l'Extrait liquide de Malt et j'en ai toujours obtenu les résultats espérés. Cette préparation est très agréable au goût, en même temps qu'elle est un tonique aidant à la nutrition et à la digestion, et contient la plus petite quantité d'alcool qui peut se trouver dans aucun liquide de la qualité de la préparation du Malt. Elle est particulièrement recommandée aux mères qui nourrissent.

DÉCÈS.—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le Dr Chs. Huguet Latour de St-Rémi, comté Napierville, et de M. le Docteur Alfred Lorendeau de St-D'ace, comté de Maskinongé.